Commune de
Blonay – Saint-Légier
MUNICIPALITÉ

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

N/réf. : 10.03.04_2026

No 57-2026 – Séance du 1er décembre 2026

Annonce de préavis pour la séance du Conseil communal du 26 janvier 2027

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Comme annoncé lors de votre séance du 27 octobre 2026, la Municipalité porte à votre connaissance qu'elle a adopté, lors de sa séance du 17 novembre 2026, les préavis municipaux suivants :

- Préavis municipal n° 01-2027 – Mandat d'étude préalable en vue de l'assainissement du collège de Clos-Béguin III, pour un montant de CHF 70'000.– ;
- Préavis municipal n° 02-2027 – Adoption de la servitude de passage public liée au plan d'affectation « En Crausaz »,
- Préavis municipal n° 03-2027 – Remise en conformité du bûcher de la Neuve et intégration de panneaux solaires, pour un montant de CHF 180'000.– ;
- Préavis municipal n° 04-2027 – Études pour la valorisation des ressources en eau de la Haute-Veveyse, pour un montant de CHF 296'700.–.

Ces quatre préavis seront inscrits à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 26 janvier 2027.

Nous vous remercions de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic — Le secrétaire

S. Krebs — J.-M. Guex

LA MUNICIPALITÉ DE BLONAY - SAINT-LÉGIER CANTON DE VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

Blonay, le 17 novembre 2026

Délégation municipale : M. Stéphane Krebs, syndic

Copie : Bureau du conseil communal – Service des finances – Administration générale